

SIA : retour sur l'intervention de la Mission Handicap de l'INAO

Lors du Salon international de l'Agriculture, une visite des Hauts Fonctionnaires ministériels en charge du Handicap et de l'Inclusion a donné lieu à une table-ronde sur le thème de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, vendredi 3 mars 2023.

En tant qu'opérateur du ministère et membre du réseau ministériel Handicap-Opérateurs, l'INAO est intervenu par l'intermédiaire des deux référentes de sa Mission Handicap, Mme Ariane Mathieu et Mme Raphaëlle Anelka.

Partager l'expérience de l'INAO en faveur des personnes en situation de handicap

Au travers sa Mission Handicap, mise en place depuis 2008, l'INAO a déployé une politique pour favoriser l'insertion et le maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap, en invalidité, en longue maladie et/ou touchés par des difficultés de santé nécessitant un accompagnement et des dispositifs dédiés pour l'amélioration et l'adaptation de leurs conditions de travail.

Un engagement de long terme

Ce témoignage fut l'occasion de présenter le contexte ayant mené à la création de la Mission Handicap de l'INAO, alors nommée mission RIHM (« Mission de Référent pour l'Insertion des personnes en situation de Handicap et/ou en longue maladie »). Cette structure est alors tout à fait inédite dans l'administration du Ministère.

Les premières réalisations ont été détaillées, comme la rédaction d'un protocole de télétravail thérapeutique, mis en place dès l'automne 2010, bien avant la généralisation de cette organisation du travail. La mission a pu accompagner les agents et encadrants confrontés à ces difficultés, et contribuer à changer les mentalités. Une trentaine d'agents a bénéficié de l'assistance et du soutien de la Mission Handicap. Aujourd'hui, le taux de personnes en situation de handicap à l'INAO est de 6% des effectifs.

Une nouvelle dynamique en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap

Après une période plus difficile liée à un changement d'organisation, la Mission Handicap rentre dans une nouvelle dynamique, en phase avec la philosophie d'origine. Ainsi, les référentes ont mis en avant les évolutions mises en œuvre pour la renforcer, au regard de la loi du 6 août 2019 relative à la transformation de la fonction publique, et de la circulaire du 17 mars 2022, relative à la mise en place de la fonction de Référent Handicap dans la fonction publique de l'État. Outre la revalorisation du champ d'action de la Mission Handicap, les évolutions

permettent un travail efficace en réseau, notamment au travers du réseau Handicap du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

Intervention d'Ariane Mathieu au Salon international de l'Agriculture

Le parcours des référentes et la présentation de l'expérience de la Mission Handicap et de ses évolutions ont rencontré un écho positif auprès du public et des participants de cet événement.

Source URL: <https://www.inao.gouv.fr/retour-sia-intervention-referentes-handicap>

List of links present in page

1. <https://www.inao.gouv.fr/actualites>